

Le cabinet d'avocats Taj, membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et le Cercle des Economistes s'associent pour une publication exceptionnelle sur la fiscalité dans le contexte de l'après-crise :

« Fiscalité et Croissance »

Sous la direction de Michel Aujean et Jean-Hervé Lorenzi

Paris, le 7 avril 2011

« Fiscalité et Croissance », un Cahier du Cercle des Economistes en librairie le 30 mars 2011.

Alors que les réformes fiscales sont au cœur de l'actualité et dans un contexte de sortie de crise et de relance de la croissance, le cabinet d'avocats Taj et le Cercle des Economistes s'associent pour un ouvrage consacré à un thème aujourd'hui au centre des débats publics : la fiscalité et sa relation avec la croissance. Il présente un tour d'horizon des relations entre la fiscalité, les facteurs déterminants de la croissance et du dynamisme de l'économie et l'emploi et propose plusieurs pistes de réflexions sur les réformes fiscales susceptibles à la fois de favoriser la croissance et de restaurer les finances publiques.

Longtemps cantonnée aux débats d'experts, la fiscalité est aujourd'hui un sujet de discussion démocratique qui s'articule autour de deux objectifs : s'adapter aux besoins de la croissance et assurer le financement des Etats. A l'aube d'une vaste réforme visant à harmoniser les politiques fiscales en Europe, il est important de définir des priorités, réfléchir à des scénarii et proposer des pistes visant à progresser sur un sujet complexe mais essentiel pour favoriser la croissance.



- *Comment faire de la fiscalité un vecteur de croissance, d'emplois et de lutte contre les précarités ?*
- *Quelle structure de prélèvements pour quelle croissance ?*
- *Comment financer cette réforme souhaitée et favoriser ainsi l'investissement en Europe ?*
- *Quelles seront les conséquences d'une telle réforme sur le patrimoine et le revenu ?*
- *Quels arbitrages entre équité et efficacité du système fiscal ?*

Telles sont les grandes questions qu'aborde cet ouvrage, fruit de la coopération entre le monde académique et celui du conseil.

Appréhender les contraintes et les degrés de liberté d'une réforme fiscale

Co-dirigé par Michel Aujean, Associé Taj, responsable du Pôle prospective fiscale et stratégie d'entreprise, ancien Directeur des politiques fiscales de la Commission européenne, **et Jean-Hervé Lorenzi**, président du Cercle des Economistes, professeur à l'Université Paris-Dauphine, président du Conseil de Surveillance de la Société Edmond de Rothschild Private Equity Partners et membre du Conseil d'Analyse Economique, ce Cahier du Cercle fait un tour d'horizon au moment où se profile une réforme fiscale majeure. L'objectif de cet ouvrage est d'appréhender les contraintes et degrés de liberté d'une réforme fiscale, définir des objectifs prioritaires et envisager des premières pistes de réflexions sur les scénarii possibles pour chaque réforme fiscale pouvant être mise en œuvre.

« L'objectif premier, en quelque sorte interne, d'une fiscalité n'est pas d'être juste ou de combler un déficit. Il est d'être rentable, de donner les moyens à l'Etat de mener sa politique. Et pour y parvenir il doit résoudre une équation mathématiquement simple mais économiquement et politiquement complexe. », souligne dans son introduction du Cahier **Gianmarco Monsellato**, Managing Partner de Taj.

Faire de la fiscalité un vecteur de croissance : les auteurs du Cahier lancent des pistes de réflexions

Taj a choisi d'associer, pour la rédaction de cet ouvrage, **de grands noms des politiques fiscales au niveau européen** : on retrouvera ainsi Alain Villemeur, Docteur en Sciences Economiques de l'Université de Paris Dauphine, Laurent Simula, enseignant-chercheur à l'Université d'Uppsala (Suède) et maître de conférences à Sciences Po, Christian Valenduc, Conseiller général au service d'études du service public fédéral des finances belge et enseignant aux universités de Louvain-la-Neuve et de Mons, Jacques Le Cacheux, directeur du département des études de l'OFCE ou encore Alain Trannoy, Directeur d'étude à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

Pour Michel Aujean, « *La situation budgétaire en France, et plus largement en Europe, amène chacun à réfléchir aux pistes de réforme fiscale utiles tant pour conforter les recettes et restaurer les finances publiques que pour renforcer la compétitivité, la croissance économique (soutenable) et l'emploi....C'est à une réforme d'ensemble qu'il conviendrait de s'attacher. Si l'on veut concilier efficacité, justice fiscale et retour aux équilibres budgétaires, la tâche est immense mais elle n'en est pas moins urgente* ».

MORCEAUX CHOISIS

“

La comparaison (très tendance !) avec l'Allemagne, qui est pourtant l'un des pays où le poids de la protection sociale dans l'ensemble des prélèvements est parmi les plus élevés comme on a pu le voir, est tout aussi impressionnante : en Allemagne, 38,3 % des prélèvements obligatoires (376 milliards d'euros) sont destinés aux organismes de sécurité sociale, cela correspond, par habitant, à 68 % du montant des prélèvements effectués en France (...). De façon synthétique, l'ensemble des données évoquées permettent d'apprécier le décalage du système français vis-à-vis de ses partenaires européens et combien cela va exiger d'efforts (de sacrifices !) pour redresser une telle situation.

Michel Aujean

“

La structure du système fiscal français n'a cessé, au cours des dernières décennies, de se déformer, sous l'effet de modifications annuelles plus ou moins importantes, qui l'ont rendue complexe, opaque et probablement mal adaptée aux objectifs que se fixe une fiscalité moderne. Les exigences du rétablissement des équilibres financiers et de l'orientation de la croissance économique vers des modes de production et de consommation à basse intensité carbone et, plus généralement, plus sobre en ressources naturelles, plaident pour une refonte du système, de manière à alléger la charge qui pèse sur le travail et à alourdir celles qui pèsent sur la consommation et sur les produits dont la production ou le transport sont intensifs en énergies fossiles.

Jacques Le Cacheux

A propos de Taj

Taj est l'un des premiers cabinets d'avocats français, spécialisé en stratégies fiscales et juridiques internationales. Il compte aujourd'hui 370 professionnels parmi lesquels 42 associés, basés à Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Tours. Ses expertises les plus réputées couvrent la fiscalité internationale et les prix de transfert, les fusions acquisitions, la fiscalité indirecte, le contrôle fiscal et contentieux, la fiscalité de la mobilité internationale, le droit social, le droit des affaires et des entreprises en difficulté.
Taj est membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et s'appuie sur l'expertise de 25 000 fiscalistes de Deloitte situés dans 140 pays.
Pour en savoir plus, www.taj.fr ou www.taj-strategie.fr

A propos de Deloitte dans le monde

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consulter www.deloitte.com/about.

“

D'une manière générale, il est conseillé d'inciter à l'instauration d'une véritable dynamique entrepreneuriale au sein des pôles de compétitivité, par exemple en favorisant les recherches qui se font au travers de la création de jeunes pousses, afin de faire naître une prometteuse dynamique d'emploi, de croissance et de productivité.

Alain Villemeur

“

La question des relations entre prélèvements obligatoires et croissance se complexifie encore dès lors qu'est posée la question de la formulation de l'objectif de croissance. Les économistes ont pour habitude de se baser sur la croissance réelle du PIB, ou du revenu national mais nous savons tous que celui-ci n'est qu'une représentation imparfaite du bien-être(...). Une même politique fiscale peut avoir des effets différents sur la croissance du revenu national par tête et sur celle du revenu médian. D'autres concepts plus larges, tels ceux de croissance durable, ou encore de croissance inclusive ou de croissance « pro-pauvre » invitent également à élargir l'analyse en évitant de retenir pour unique variable explicative la croissance réelle du PIB par tête ou du revenu national par tête.

Christian Valenduc

“

Il est aisé d'imaginer qu'une réforme allant dans le sens de l'élargissement de l'assiette de l'impôt sur les sociétés et de l'abaissement du taux nominal puisse produire des résultats appréciables. À cet égard on peut espérer que le projet européen d'assiette commune consolidée d'imposition des sociétés contribue à mobiliser les efforts dans cette direction.

Michel Aujean

“

L'un des objectifs devrait être de ne pas aggraver, voire si possible de réduire, les aspects les plus désincitatifs de fiscalité directe des ménages. Il convient donc de viser un prélèvement simple, à assiette large et dont les taux soient les moins élevés possibles.

Jacques Le Cacheux

Contacts presse Vae Solis Corporate :
Jérémy Seeman - 01 53 92 80 24 / Jessica Lefébure - 01 53 92 80 16

A propos de Taj

Taj est l'un des premiers cabinets d'avocats français, spécialisé en stratégies fiscales et juridiques internationales. Il compte aujourd'hui 370 professionnels parmi lesquels 42 associés, basés à Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Tours. Ses expertises les plus réputées couvrent la fiscalité internationale et les prix de transfert, les fusions acquisitions, la fiscalité indirecte, le contrôle fiscal et contentieux, la fiscalité de la mobilité internationale, le droit social, le droit des affaires et des entreprises en difficulté.
Taj est membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et s'appuie sur l'expertise de 25 000 fiscalistes de Deloitte situés dans 140 pays.
Pour en savoir plus, www.taj.fr ou www.taj-strategie.fr

A propos de Deloitte dans le monde

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consulter www.deloitte.com/about.